

I. ORIENTATIONS GENERALES**Error! Bookmark not defined.**

Quels seront les principaux défis que devra relever votre Région pour les sept prochaines années, quels objectifs donnez-vous à la politique des transports pour contribuer à la mise en œuvre de votre projet de développement régional ?

La politique des transports se trouve à la racine et au cœur de notre projet commun d'Union de la Gauche et des écologistes. Toutes et tous, nous partageons la conviction que les transports représentent le principal pivot de la politique d'aménagement du territoire de la Région.

À cet effet, le réseau des Trains Express Régionaux est l'une des principales armes de structuration de la politique publique régionale, un levier unique pour mettre en cohérence les territoires, décroiser les zones rurales et, in fine, permettre à chaque habitante et habitant des Hauts-de-France de découvrir et s'approprier leur Région. Les TER convoient ainsi des enjeux économiques, sociaux et culturels, et à ce titre il faut leur accorder toute l'attention qu'ils méritent. Le parc des rames TER sera ainsi rénové et modernisé vers des modèles à hydrogène permettant progressivement le remplacement des rames diesel. Par ailleurs, la rénovation comprendra obligatoirement l'accueil de plus de vélos. Ces mesures s'accompagneront sur le terrain d'une « ré humanisation » des gares et des trajets pour garantir une offre fiable, sûre et confortable pour toutes et tous.

II. FRET ET LOGISTIQUE.....**Error! Bookmark not defined.**

Vous paraît-il opportun, voire nécessaire, que la Région développe une stratégie logistique, et si oui avec quels objectifs, et quels leviers ?

C'est en effet l'intermodalité, sujet majeur dans notre région, qui devra être développé. Nous vivons dans une Région dense, mais qui paradoxalement n'est pas dotée du maillage suffisant afin de désenclaver les territoires les moins bien fournis en termes de transport. Tous les transports (maritimes, ferroviaires, routiers etc..) devront être interconnectés et maillés intelligemment, en concertation avec les différentes collectivités locales. Les accès ferrés aux ports régionaux notamment devront être développés davantage. La façade portuaire de la Région dispose d'atouts significatifs avec un trafic intense, des disponibilités foncières et un accès direct au Royaume-Uni. Il sera donc indispensable d'œuvrer à la mise en réseau des ports de Dunkerque, Calais et Boulogne avec notamment l'aménagement des dessertes ferroviaires et fluviales.

Enfin, il sera bien sûr question d'aborder la question du Canal Seine Nord. Cela peut représenter une chance pour notre Région en termes de stratégie logistique et d'emplois, bien que de nombreux

questionnements, notamment environnementaux, ou encore sur le financement et la mise en place de plateformes d'activités (Marquion, Péronne, Nesle et Noyon) doivent encore être abordés.

III. LA REGION AUTORITE ORGANISATRICE DE LA MOBILITE (AOM) ET CHEF DE FILE DE L'INTERMODALITE : SERVICES DE MOBILITE ET GOUVERNANCE**Error! Bookmark not defined.**

Considérez-vous nécessaire de faire évoluer l'offre, l'usage et la tarification des transports publics (ferroviaires et routiers), avec quels objectifs et quels moyens, financiers notamment ?

L'offre et la tarification doivent en effet évoluer, notamment pour les jeunes. La mobilité est consubstantielle à la jeunesse, mais elle a un coût, qui dans une situation de précarité peut représenter un frein ou faire l'objet d'arbitrages. La mobilité des jeunes ne doit pas être freinée, elle est essentielle à la construction de l'individu, à l'entrée sur le marché du travail et à la poursuite d'études. Grâce au maillage territorial du TER, la Région a le pouvoir d'élargir l'horizon des jeunes et de leur offrir cette mobilité. C'est pourquoi elle prendra en charge l'intégralité des abonnements TER des jeunes de moins de 26 ans pour leurs déplacements.

L'offre doit également changer et se diversifier. De nombreux aménagements doivent ainsi être réalisés, à commencer par les places de vélo dans les TER afin de développer l'intermodalité des transports dans la Région. La relance du train de nuit, en lien avec les politiques européennes, sera également appuyée.

IV. INFRASTRUCTURES ET INVESTISSEMENTS.....**Error! Bookmark not defined.**

En matière d'investissement, quelles seront vos priorités, et comment envisagez-vous la négociation du futur contrat de plan État-Région ?

Qui dit transports régionaux, dit notamment TER. Nous avons une grande occasion avec l'année européenne du train de renforcer notre maillage territorial afin que chacun puisse avoir accès à la mobilité et que les lignes laissées à l'abandon soient sécurisées et remises en état de marche.

Mes priorités en termes d'investissement en ce sens consistent en un grand plan de rénovation des lignes TER, reprendre la convention SNCF-Hauts de France et ré humaniser les gares, sans oublier de renforcer l'intermodalité en rénovant les rames afin de pouvoir accueillir des vélos.

Pour finir, mettre en place une concertation avec les usagers et leurs associations pour remédier à l'ensemble des difficultés qu'ils rencontrent et participer à rendre meilleure la fiabilité, qualité et

sécurité des infrastructures de transports. Concernant la négociation du futur contrat de plan État-Région, celui-ci sera très certainement adopté avant la fin de la mandature de Monsieur Bertrand. Suite au barrage républicain opéré il y a 6 ans, nous n'avons pas d'élus au Conseil Régional, qui se divise entre l'extrême droite et la droite conservatrice. Sur le contenu du prochain contrat de Plan État-Région : Monsieur Bertrand et sa majorité ont adopté des premières orientations de ce futur CPER fin 2020, nous n'avons donc pas pu influencer sur le contenu de ces orientations et le protocole d'accord, qui a suivi. Une fois élue et présidente de région, mes colistiers et moi-même, pèserons de tout notre poids pour influencer dans le sens des citoyens. Le protocole d'accord comporte des lacunes criantes en matière d'environnement, de transition écologique, de politiques de transports et de protection de la biodiversité. Une nouvelle fois, nous allons devoir nous adapter au manque d'ambition de Monsieur Bertrand et ses équipes concernant ce plan. Nous devons palier ces manques une fois au pouvoir.

V. INNOVATION ET RECHERCHE.....Error! Bookmark not defined.

Souhaitez-vous que la Région participe activement au financement des programmes de recherche nécessaires à la mutation des systèmes de transport, et comment envisagez-vous de renforcer l'expertise des services de la Région sur les différentes dimensions de la politique régionale des transports ?

Je tiens à rappeler que l'année 2021 étant l'année européenne du rail, j'en profite pour saluer l'engagement et le professionnalisme des nombreux acteurs de cette filière dans la région Hauts de France.

La Région doit en effet participer aux programmes de recherche qui pourront aider à la transition écologique et au futur des transports. De mon point de vu, il serait pertinent, à cet effet, de s'inspirer du partenariat entre Eurotunnel et l'École des Ponts ParisTech qui ont mis en place une Chaire « Sciences du transport ferroviaire » en 2013. Cette initiative visait à faire avancer la science dans le domaine du ferroviaire, en étudiant notamment l'activité dans sa globalité par le prisme de la durabilité des installations et des technologies qui sont mises en œuvre.

C'est pourquoi, nous portons l'idée de la mise en place d'un « Institut Régional du ferroviaire », afin de se doter de tels outils au niveau régional, dans une région où le maillage ferroviaire est très dense. Cela pourrait aussi concerner les métiers du transport fluvial et maritime qui représentent également une ressource majeure des Hauts-de-France, qui est par ailleurs la première façade portuaire maritime de France.